

Mémorial du quai Branly?

Le gouvernement veut faire inscrire le nom des victimes civiles de la guerre d'Algérie sur le Mémorial du quai Branly, à Paris, a annoncé hier Hubert Falco, secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants. Inauguré en 2002, ce monument aux morts est composé de trois colonnes hautes de 6 mètres et animées par des afficheurs électroniques lumineux. Sur la première défilent en continu les noms et prénoms des 23 000 soldats, morts pour la France en Afrique du Nord.

Qui aura sa place sur ce mémorial?

Quelles victimes civiles et militaires?

Si les victimes civiles, métropolitains en exercice sur le sol algérien durant la guerre, sont facilement identifiables, si les victimes Pied-Noirs, qui ont été retrouvés sont bien connus, qu'en sera-t-il de ces disparus dont les noms figurent sur le "Mur des disparus" de Perpignan? Devrons-nous instruire de nouveaux dossiers? Tous ceux qui seront présentés par les associations seront-ils acceptés?

Mais à présent parlons des harkis qui ont été exécutés par le F.L.N. et dont même l'administration militaire ne connaît pas tous les noms? Comment les associerons-nous à ce mémorial et dont le nombre représente trois à quatre fois le nombre de soldats nommés sur ce mémorial?

Une nouvelle injustice, une nouvelle plaie pour cette communauté déjà durement touchée!

Soyons vigilants, dans nos associations pour que nos amis ne soient pas oubliés et que les associations représentatives de la communauté harkis travaillent pour ce devoir de mémoire.

Maintenant, si comme l'a déclaré Hubert Falco, secrétaire d'état aux anciens combattants, les premières victimes à figurer sur le mémorial sont celles qui sont tombées le 26 mars 1962 rue d'Isly à Alger sous les balles de l'armée française, il sera difficile de défendre la date du 19 mars comme celle du cessez le feu en Algérie puisque ce sont nos propres soldats qui l'ont rompu.

Lire à ce sujet l'article du "Monde.fr" en suivant ce lien.

Et celui de "le progres.fr" en suivant ce lien.